

PEÑA

« ESCALIER SIX »



MADELEINE 2001

INTRODUCTION

La **Peña Escalier 6** est un club taurin : montois avant tout ! Si pour certains cela peut paraître insignifiant, nos origines ne sont en aucun cas un détail. Elles sont avec notre *afición a los toros* les fondements même de notre engagement.

Une corrida de la **Madeleine** a pour nous comme pour tout aficionado d'ici un parfum particulier. Nous espérons plus qu'ailleurs y trouver l'*emoción*, cette vibration qui nous conduit aux arènes, et nous souhaitons tous que le **Plumaçon** occupe un jour la place qu'il mérite : celle d'une *plaza* reconnue et respectée.

Notre amour pour ce **Plumaçon** est donc le moteur de nos revendications, la raison de notre intransigeance quant au respect de l'éthique tauromachique. Ainsi, nous réclamons clairement un retour aux sources taurines, au combat entre l'homme et la bête. Notre désir d'une observation stricte des principes de la morale se veut le contre-pied parfait de la banalisation de certaines dérives remettant en cause la pureté de la *Fiesta Brava*. A l'heure actuelle, on accepte tout et même l'inacceptable. Dans ces conditions, nous espérons prévenir modestement la disparition des valeurs fondatrices de la corrida : le courage et la science du matador face à la sauvagerie et à l'intégrité du toro.

Ce que nous dénonçons chez nous, à **Mont de Marsan (!)**, ce sont les maux de la tauromachie en général. Pour les combattre, c'est à nous, **PUBLIC**, de veiller au respect des règles et à la sincérité de la *lidia*. Il appartient également à la **PRESIDENCE** technique de tenir compte au mieux des abus et tricheries des toreros au moment de l'attribution des récompenses.

La qualité et la reconnaissance d'une arène dépendent plus du sérieux de son public et de la rigueur de sa présidence que du nombre d'oreilles coupées ou de *vuelta*s effectuées.

LA PRÉSIDENTE

Son rôle est fondamental. Elle se doit de veiller non seulement au respect de règles explicites (celles du règlement taurin français) mais aussi à celui de règles implicites quant à la loyauté du combat et à l'authenticité de son déroulement. En France, la non reconnaissance légale du règlement taurin prive le président de tout pouvoir de sanction. Néanmoins, il semblerait cohérent que celui-ci réprime les déficiences au moment de l'attribution des trophées.

L'octroi des récompenses aux toreros et aux toros est en effet l'un des aspects essentiels de la fonction de président.

En ce qui concerne le bétail, « le président pourra ordonner, le tour de piste de la dépouille de l'animal qui l'aurait mérité par sa **bravoure exceptionnelle** au cours du combat » (art. 83). La bravoure est l'instinct offensif de l'animal et la pique constitue l'épreuve la plus manifeste de son existence ou de son absence. Une bête qui, lors de la *faena*, aurait proposé allant et noblesse sans avoir sous la pique poussé à fond, ne peut être qualifiée de *toro bravo* et ne peut prétendre à la *vuelta al ruedo*. La confusion est pourtant fréquente. On accorde alors à l'éleveur une simple « prime à la maniabilité » au lieu d'un « hommage à l'authentique bravoure ».

Le président doit donc apporter une attention particulière au tercio de piques afin d'accorder les justes récompenses. Ainsi, le toro étant positionné de plus en plus loin du cheval, trois piques (quitte à ce que la dernière soit presque symbolique) semblent être le garant d'un jugement objectif de la bravoure. A partir de là, si le toro répond d'une manière très franche au cite du picador et charge au galop, s'il n'accuse pas la morsure de la pique et pousse le groupe équestre en s'arc-boutant sur son train arrière, et si seules les capes des toreros sont capables de le sortir du châtiment, alors il s'agira sans doute d'une bête méritant l'honneur d'un tour de piste

posthume ; qui plus est s'il confirme ensuite en s'engageant sans retenue, avec *alegria* dans la muleta du matador.

Une des difficultés, pour la présidence comme pour nous public, consiste à ne pas confondre bravoure et force physique, qualité néanmoins indispensable à un toro digne de ce nom dans la mesure où c'est elle qui crée en partie l'émotion. Il est également important de noter que l'on jugera la bravoure d'un animal uniquement face au picador situé à l'opposé du toril. Les réactions des toros face au picador de réserve sont en effet plus le reflet d'un instinct défensif qu'offensif.

S'il appartient au président de la corrida de juger de l'opportunité d'honorer un toro et son éleveur, il lui incombe en outre de concéder aux matadors les récompenses qu'ils méritent.

Sa tâche consisterait pour cela à « prendre en compte le comportement de l'animal pendant le combat, la bonne conduite de celui-ci dans tous les *tercios*, le travail réalisé tant à la cape qu'à la muleta et principalement la façon dont l'estocade a été portée » (art. 83). Il ne s'agit donc nullement de statuer seulement sur la qualité de la *faena de muleta* mais de tenir compte notamment de la valeur de la bête combattue.

Les faenas, bien que gracieuses, que nous proposent nos *figuras* face à des opposants faibles et fades (*sin casta*) ne méritent aucun trophée. Nous nous situons là à mille lieues de la logique tauromachique qui voudrait que s'affrontent l'homme et la bête sauvage. Ce n'est qu'en méprisant ce type de spectacle, et même si un relatif danger existe, qu'à l'avenir nous trouverons plus souvent, espérons le, le frisson que nous procurent les *maestros de verdad* face à des toros dont l'intégrité physique et morale est certaine.

Lors de la *faena de muleta* comme lors de la mise à mort, seul un investissement maximal du matador peut occasionner la concession d'une oreille (ou plus) par la présidence. Un coup d'épée porté avec franchise est nécessaire dans l'optique d'obtenir ne serait ce qu'un trophée tandis que les estocades sur le coté ou en travers,

reflet d'un manque d'engagement, constituent un critère catégorique pour le président qui se doit de ne concéder aucune récompense.

À la muleta, la domination de l'animal passe par un engagement total. Il s'agit de le contraindre en dirigeant sa charge et non en l'accompagnant ou en la déviant simplement.

Les matadors qui ne « se croisent » pas et n'utilisent que la charge droite du toro, privilégiant un toreo profilé plutôt que le pur toreo de face, ne peuvent aspirer à la reconnaissance présidentielle.

En plus de sa responsabilité dans l'attribution des récompenses, le président possède la prérogative d'ordonner les changements de *tercios* et ce même si les matadors ont la possibilité de les demander (art. 73). Il lui appartient donc de ne pas écourter la *suerte* des piques après le 1^{er} assaut si l'animal fit preuve d'intéressantes dispositions. La demande du torero pour économiser son adversaire est irrecevable, d'autant que 2 piques sont réglementairement obligatoires et dénotent du sérieux de l'élevage et de l'arène. On peut par ailleurs douter de l'intérêt que suscite un toro trop fragile pour supporter une 2^{ème} rencontre.

LE PUBLIC

La corrida est un des rares spectacles où le public est un acteur à part entière. Son influence se ressentira aussi bien sur les toreros que sur la présidence ou les organisateurs (à plus long terme). Il se doit donc de manifester lorsque l'éthique de la corrida est bafouée, **lorsque le toro n'est pas respecté.**

En demeurant insensible au déroulement de la course, en adoptant une attitude passive ou en réagissant seulement de manière sporadique aux seuls points positifs (et c'est d'ailleurs nécessaire) le public ne remplit pas son rôle. Plus encore, il cautionne certaines pratiques et dérives indignes de l'art taurin ; et

risquant à terme de mettre à mal la légitimité de la corrida puisque les valeurs de loyauté sont surpassées par les valeurs marchandes.

Il convient de s'indigner devant le spectacle affligeant d'une bête diminuée avec laquelle on joue. Là, le seul intérêt « artistique » est dérisoire et ne peut faire le poids face aux anti-taurins.

L'*afeitado*, indigne supercherie consistant à réduire les cornes de quelques centimètres en diminuant ainsi le danger, est un véritable fléau. Il doit être combattu. Il est antiréglementaire (!!!) : « Les cornes des animaux combattus en corrida de toros devront être intactes et par conséquent n'avoir subi aucune manipulation... » (art. 45). Des dispositions réprimant cet abus existent. Rarement appliquées, l'organisateur étant juge et partie, il nous appartient d'obtenir le retrait des bêtes qui ne seraient pas *limpias*, c'est-à-dire vierges de toute manipulation frauduleuse.

L'*afeitado* a pour conséquence d'enlever la terminaison dure des cornes et de les exposer ainsi à éclater en balai. Les toros aux cornes en plumeau apparaissent donc tous suspects, et même s'ils ne sont pas obligatoirement le reflet d'une conduite délictueuse, cette présentation n'est pas digne d'une arène qui se veut d'importance. « Les toros aux cornes abîmées ne peuvent être combattus en corridas de toros » (art.46), les triomphes obtenus face à ce type de bêtes sont entachés d'une regrettable suspicion...

Est également susceptible d'être renvoyé aux *corrales* tout toro « manifestement impropre au combat à son entrée en piste » (art. 85). Il s'agit là des animaux blessés mais aussi des bêtes dont la faiblesse, parfois associée à un surplus de poids, les rend inaptes au combat. Notre rôle est là aussi de parvenir à influencer le président afin de ne pas prolonger plus longtemps le calvaire de toros impotents que certains matadors n'hésitent pas à humilier pendant d'interminables minutes au cours de *faenas* grotesques.

Rappel : **on ne torée pas un toro affaibli !** Même si le règlement ne l'impose pas, il serait convenable que les accidents survenant à l'animal après son entrée en piste (cornes cassées,

perte des sabots, pattes fracturées) donnent lieu à son remplacement.

Pour lutter contre le fiasco actuel qu'est le tercio de piques, il incombe au public de se faire entendre. On appréciera les maestros qui mettent en place leur adversaire avec professionnalisme à l'intérieur du plus petit cercle. A propos de l'emplacement, la pique devrait être portée à la base du *morillo*. Toute autre position est à bannir ! Les piques trop en arrière ou trop basses **doivent être immédiatement remplacées** sous la pression du public afin de ne pas occasionner de dommages trop importants. Les piques vrillées ou données par à-coups afin d'accentuer la blessure du toro devraient, elles, provoquer la révolte des gradins.

Il en est de même lorsque le *quite* intervient trop tard ou lorsque le picador utilise la *carioca* qui consiste à enfermer le toro entre les planches et le cheval. Cette technique est interdite (art. 73). Elle devrait permettre de châtier seulement les toros fuyards au lieu de servir à affaiblir plus que de raison un toro qui est contraint de rester sous le fer. De plus, elle empêche l'aficionado de se forger son opinion sur la bravoure de la bête.

Ce sont les matadors qui sont les responsables des fautes commises par leurs picadors. Ces derniers se contentent d'appliquer les instructions ; l'objectif étant très souvent de réduire au maximum le toro afin d'obtenir un parfait collaborateur, un docile faire-valoir. La qualité d'un public réside alors dans la prise en considération du déroulement du 1^{er} tercio lors de l'attribution des trophées puisque c'est à lui que revient la responsabilité de l'octroi de la 1^{ère} oreille.

Sans pour autant être un éternel insatisfait, le public par son jugement critique peut espérer rendre la corrida plus belle. Même la contestation de détails peu dignes est nécessaire. Rappeler à l'ordre les matadors laissant agoniser après l'épée un toro manifestement sans caste ou usant du *descabello* sans avoir auparavant effectué une véritable estocade semble fondamental. Les interventions intempestives des *peones* (surtout à la mort du toro) comme la *puntilla* donnée par derrière constituent deux pratiques blâmables.

CONCLUSION

Le respect est une composante essentielle du monde taurin. Il doit exister entre les différents acteurs qui le forment : entre le toro et le torero bien sûr, le *ganadero* et l'organisateur, l'organisateur et le public et enfin entre le torero et le public.

Cette incontournable notion se traduit pour chacun des protagonistes par le fait de réaliser efficacement sa part de travail. Ainsi, le spectacle produit conjointement par les toreros, les toros et l'organisateur devrait systématiquement comprendre deux éléments essentiels :

La qualité du bétail : c'est à l'éleveur mais surtout à l'organisateur que revient le soin de présenter des toros musclés, puissants, aux cornes naturellement développées. Du point de vue du moral, il est nécessaire d'éviter les *ganaderias* aux antécédents peu glorieux, c'est à dire réputées pour leur *soseria*, cette fadeur, cette absence d'instinct agressif et de force qui supprime tout danger et enlève par conséquent au combat le plus clair de son émotion, le réduisant à une simple démonstration.

Le professionnalisme et la sincérité des toreros : au cours du 1^{er} tercio, il leur appartient de permettre au toro de s'exprimer en n'exigeant pas de leurs picadors qu'ils agissent de manière illicite. Au 3^{ème} tercio, un engagement total est nécessaire.

Si ces considérations sont prises en compte, l'attente de l'aficionado est satisfaite. On a l'habitude de penser que le public doit le respect au torero car il est celui qui combat dans l'arène. Malgré tout, si une des composantes précitées n'est pas présente, le spectateur est laissé pour compte. La corrida est un spectacle dont le prix de plus en plus élevé devrait être un gage de qualité. Si l'assistance se sent lésée par ce qui lui est proposé, elle est en droit de pouvoir manifester son mécontentement. On peut même parler d'un véritable rôle à jouer.